

2015, année pour le développement au sein de l'Union Européenne

2015 est une année spéciale pour le développement. C'est la première fois que l'Union européenne (UE) consacre une Année européenne à son action extérieure et au rôle de l'Europe dans le monde. Pour les organismes œuvrant dans le domaine du développement partout dans l'UE, c'est une occasion unique de faire connaître l'engagement de l'Europe en faveur de l'éradication de la pauvreté dans le monde et d'inciter davantage d'Européens à s'engager dans des actions pour le développement. C'est également en 2015 que les objectifs du Millénaire pour le développement, fixés en 2000, arrivent à échéance et que la communauté internationale décidera d'un nouveau cadre mondial pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable.

Pendant la période 2014-2020, l'Europe consacrerait 75 % de l'aide aux pays les plus pauvres, qui sont en outre souvent durement touchés par des catastrophes naturelles ou des conflits fragilisant encore plus leurs populations.

Les décisions sur la destination de l'aide et les actions à entreprendre sont prises en collaboration avec les pays en développement. Vous trouverez de plus amples informations sur ce principe d'«appropriation par les pays» dans le «programme pour le changement» de l'UE. Ce document explique également qu'à l'avenir, l'aide de l'UE va se centrer davantage sur la bonne gouvernance, les droits de l'homme, la démocratie, la santé et l'éducation, mais aussi sur l'agriculture et l'énergie.

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX%3A52011DC0637&qid=1412922281378>.

L'UE possède 139 délégations et bureaux dans le monde entier. Pour plus d'information consultez le site internet :

<https://europa.eu/eyd2015/fr/content/about-2015>